

CONCILIER ÉTHIQUE DE GOUVERNANCE ET EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE

LE CONFLIT D'INTÉRÊTS, UN RISQUE À PRÉVENIR

9^{ème} UNIVERSITÉ DE PRINTEMPS DES ADMINISTRATEURS

L'efficacité économique s'impose à l'ordre du jour de nos organisations privées non lucratives comme en témoigne l'enquête effectuée par l'Observatoire économique, social et financier de la FEHAP en 2016. Cet objectif d'efficacité économique, qui impose de trouver de nouveaux modes de gestion et de prendre part au jeu concurrentiel, peut entrer en tension avec une éthique de gouvernance. Dans ce contexte, les organisations et leurs dirigeants sont notamment exposés au risque de conflits d'intérêts, risque qu'ils pourraient dénier tant il paraît contradictoire avec leurs fondamentaux.

Concomitamment, l'efficacité économique recherchée est susceptible d'interroger le positionnement et l'identité privée non lucrative des organisations, dans un environnement réglementaire en mouvement tant au niveau européen qu'au niveau français avec la loi relative à l'économie sociale et solidaire.

Cette journée nationale de formation des administrateurs propose d'explorer ces interrogations et tensions en s'appuyant sur des notions fondatrices pour nos organisations privées non lucratives: gestion désintéressée, intérêt général, accessibilité financière pour tous, valeurs et sens de l'activité, intentions des conseils d'administration, ...

Le travail d'analyse et de réflexion fera aussi place au partage d'expériences par des pairs et à des apports informatifs.

Pour les participants, il s'agit de tracer des pistes avec l'ambition :

- d'être toujours garant d'une gouvernance éthique malgré ces mises en tension régulières ;
- de respecter l'identité privée non lucrative tout autant dans les modes d'organisation et de gestion que dans l'évolution et le développement des structures au sein du jeu concurrentiel.

INSCRIPTIONS

Remplissez votre bulletin d'inscription en ligne

<http://formation.fehap.fr>

Ou bien imprimez [un bulletin d'inscription](#)

Mardi 27 mars 2018 de 9h à 17h15

Cité Internationale Universitaire de Paris, 17 boulevard Jourdan – 75014 Paris

☎ 01 53 98 95 03 ✉ formation@fehap.fr

CONCILIER ÉTHIQUE DE GOUVERNANCE ET EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE

LE CONFLIT D'INTÉRÊTS, UN RISQUE À PRÉVENIR

OBJECTIFS

- Repérer les tensions identitaires et économiques dans un contexte élargi, en mouvement
- Mieux connaître et comprendre les conflits d'intérêts pour mieux les prévenir
- Identifier des bonnes pratiques en matière de transparence, de gouvernance et de gestion associatives
- Analyser des choix de gestion conciliant efficacité économique et projet associatif
- Clarifier les enjeux et les modalités de développement dans un environnement concurrentiel

CONTENU

L'identité privée non lucrative

Des notions de référence : le désintéressement, l'accessibilité financière, l'économie sociale et solidaire, ...
Le but non lucratif en droit européen

Les conflits d'intérêts

Concepts et origines des politiques publiques
Conflits d'intérêts dans les organismes sans but lucratif
Déclaration d'intérêts
Conventions réglementées
Être représentant d'intérêts

Gouvernance éthique : bonnes pratiques et transparence associatives

La responsabilité morale
Notion d'éthique de gouvernance
Les gages de qualité et les Chartes de gouvernance

Des choix de gestion novateurs

Passage de la culture de la dépense à la culture de la recette
Recettes annexes et recettes stratégiques
Les choix de gestion relatifs aux activités annexes et activités supports : quels outils juridiques ? quelle structure économique ?
L'autofinancement du projet associatif

Compétition, émulation réciproque et coopération

L'identité privée non lucrative dans un contexte de concurrence
Rivalités et alliances des organisations du secteur sanitaire, social et médico-social
Les limites juridiques et les limites « morales »
Les brouillages de frontières sur la notion d'intérêt général
Le point de vue « juridico-économique »



Mardi 27 mars 2018
de 9h à 17h15



Cité Internationale Universitaire
de Paris
17 boulevard Jourdan 75014 Paris



316 €
par personne

01 53 98 95 03

formation@fehapp.fr

Prérequis:

Connaissances de base du secteur privé non lucratif et des structures sanitaires, sociales et médico-sociales

Public

Présidents et administrateurs des associations, fondations, congrégations, mutuelles et organismes de retraite complémentaire et de prévoyance adhérant à la FEHAP, éventuellement accompagnés de leurs directeurs.

Méthodes pédagogiques

- exposés et apports théoriques
- travaux en sous-groupes
- illustrations à partir du terrain
- échanges et mutualisation

La matinée comprendra trois conférences en plénière, suivies chacune d'un échange avec les participants. Trois ateliers au choix seront proposés l'après-midi, avec un intervenant spécialiste du sujet et le retour d'expérience d'un président.

Intervenants

Maxence Cormier, avocat spécialisé dans le secteur sanitaire, social et médico-social

Laetitia Driguez, maître de conférences en droit privé

Cédric Grouchka, membre du collège de la HAS

Romain Guerry, directeur des relations institutionnelles - Groupe Vyy, MGEN

Thierry Guillois, avocat, membre du Haut Conseil à la vie associative

Charles-Benoît Heidsieck, fondateur du RAMEAU

Julien Moreau, directeur de l'autonomie et de la coordination des parcours de vie - FEHAP

Thierry Sibieude, professeur titulaire de la chaire Entrepreneurial Social de l'ESSEC

Présidents d'associations ou de fondations